



BVMAC

BOURSE DES VALEURS MOBILIERES DE L'AFRIQUE CENTRALE
1450, Boulevard de la Liberté – BP 442
Douala – CAMEROUN

AVIS N°032/2022/BVMAC/DG

AMORTISSEMENT DU PRINCIPAL ET PAIEMENT DES INTERETS « EOG 6.5% NET 2017-2022 »

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale porte à la connaissance du public et des intervenants du marché, que le Ministère de l'Economie et de la Relance du Gabon, émetteur de la valeur « EOG 6,5% NET 2017-2022 », procédera le **04 décembre 2022**, au remboursement du capital à hauteur de **FCFA 32 846 882 500** (trente-deux milliards huit cent quarante-six huit cent quatre-vingt-deux mille cinq cents) FCFA et à la mise en paiement des intérêts pour un montant de **FCFA 2 135 047 363** (deux milliards cent trente-cinq millions quarante-sept mille trois-cent-soixante-trois) FCFA.

Le coupon brut à percevoir par obligation s'élève à **F CFA 2 662,5** (soit F CFA 2500 au titre de l'amortissement du principal et F CFA 162,5 pour les intérêts). Les opérations d'encaissement débuteront le **lundi 05 décembre 2022** auprès des guichets des sociétés de Bourse.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale au (237) 233 43 85 83 / 233 43 85 87 ou à l'adresse e-mail : bvmac@bvmac.cm.

Fait à Douala, le 1^{er} décembre 2022.

Le Directeur Général



Louis BANGA NTOLO